



© David Aupermann

Grand Murin
David AUPERMANN

CHIROPTERES

INFOS

BULLETIN DE LIAISON DU PLAN
NATIONAL D'ACTIONS CHIROPTERES

N°10 - JUILLET 2012

SOMMAIRE

* Accès à la bibliographie
sur les Chiroptères

.....2

* Le Plan national
Actualités-Juillet 2012

.....2

* Communication

.....5

* Actualités Chiroptères

Dans les régions : les plans
régionaux d'actions
Chiroptères

.....6

* Colloques et
Rencontres

.....8



avec :



avec le soutien du :



EDITORIAL

Dans le cadre du plan national d'actions en faveur des chauves-souris, les muséums d'histoire naturelle de Genève et de Bourges sont chargés de l'action n°18 - Organiser un système centralisé de ressources bibliographiques et techniques se greffant sur une base de données préexistante - qui vise à faciliter l'accès à la documentation internationale concernant les chauves-souris.

Pour sa part, le Muséum de Genève/Centre de Coordination Ouest a pour rôle de mettre à disposition les publications et travaux concernant les chauves-souris dans le monde entier. Pour se faire, l'institution dispose d'un fonds documentaire spécialisé de 25 000 articles scientifiques et ouvrages – l'un des plus importants du genre en Europe ! En fonction des nouveautés, ce fonds « chauves-souris » s'enrichit chaque année d'environ 1000 nouveaux titres. Les chiroptérologues œuvrant dans le cadre du Plan d'actions, peuvent commander gratuitement - et 24h sur 24h ! - les articles qui les intéressent. Depuis fin 2009, près de 100 chercheurs, naturalistes et collègues français ont commandé 600 articles ou extraits d'ouvrages, totalisant plus de 4000 pages photocopiées. Tout porte à croire que ce service sera de plus en plus sollicité, révélant ainsi une fois de plus la formidable dynamique du réseau des chiroptérologues en matière d'acquisition des connaissances scientifiques et d'échange des savoirs!

Le Muséum de Bourges a, de son côté, pour rôle de rassembler la bibliographie française sur les chauves-souris de la manière la plus exhaustive possible. Bien au-delà des revues scientifiques référencées, il faut aller à la recherche des articles parus dans les revues naturalistes régionales, dans les bulletins associatifs, trouver les mémoires universitaires, les rapports d'études subventionnées...

Ce travail comporte deux aspects : le référencement de la documentation existante et l'obtention des documents par eux-mêmes. La liste bibliographique actuelle, disponible depuis 2010 sur le site Web du Muséum de Bourges, présente plus de 3100 références allant du XVIII^{ème} siècle à nos jours. Elle évolue en permanence et des mises à jour sont proposées régulièrement, tenant compte à la fois des documents reçus par le muséum et des références signalées par les chiroptérologues de toute la France.

En parallèle, la bibliothèque du muséum se procure le plus grand nombre de documents possible, afin d'alimenter son « Fonds Chauves-Souris » (1350 notices) et mettre ses ressources à disposition de tous.

Nous comptons sur votre participation pour développer ces outils de travail - qui sont les vôtres. Vous pouvez ainsi nous signaler des références dont vous avez connaissance et qui n'apparaissent pas dans la liste et/ou nous fournir un exemplaire des documents qui nous manquent encore.

Nathalie Leclerc/Muséum de Bourges

Christelle Mougin—Pascal Moeschler/Muséum de Genève

Accès à la bibliographie sur les Chiroptères

Pour commander vos articles et en savoir plus sur la Bibliothèque mondiale des chauves-souris (Genève)/World Bat library (Geneva) :

<http://www.ville-ge.ch/musinfo/bd/mhng/cco/recherche.php>

inscription préalable auprès de Stephanie Blais du Plan National d'Actions Chiroptères : contact@pole-tourbieres.org

Pour télécharger la liste de la « bibliographie française sur les chauves-souris » : <http://www.museum-bourges.net/chaue-souris-bibliographie-francaise-80.html>

Pour en savoir plus sur les conditions de consultation du Fonds Chauves-souris du Muséum de Bourges :

<http://www.museum-bourges.net/chaue-souris-centre-de-documentation-46.html>

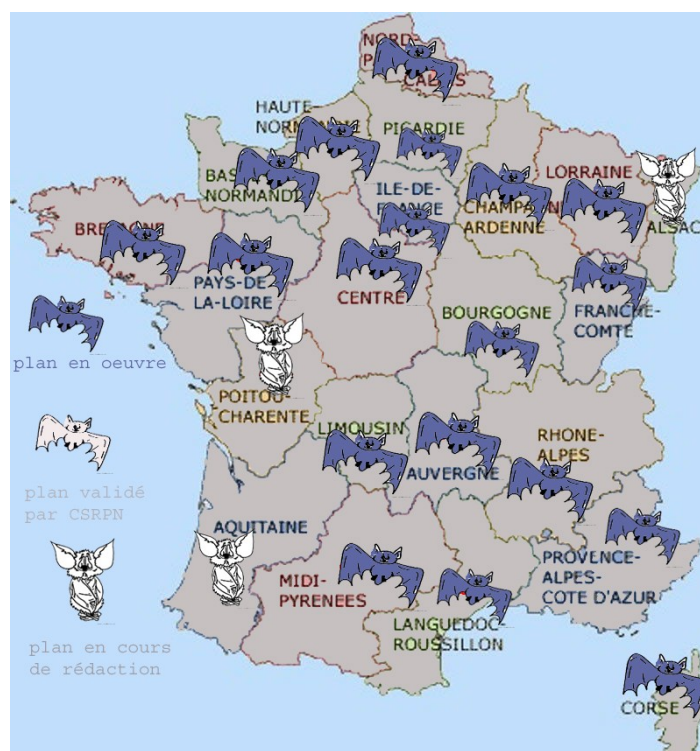
Une démarche simple, alors n'attendez plus pour profiter de ces outils.



Le Plan National—Actualités Juillet 2012

Fiche action 1 : Rédiger et mettre en œuvre des plans d'actions régionaux pour les Chiroptères

Au 1^{er} juillet 2012, l'ensemble des régions a lancé un plan régional en faveur des Chiroptères, mis en œuvre dans 23 des 26 régions. Vous pouvez retrouver les plans régionaux sur : <http://www.plan-actions-chiropteres.fr/Carte-de-France> et l'ensemble des acteurs au niveau régional sur : <http://www.plan-actions-chiropteres.fr/Les-acteurs-au-niveau-regional>



Carte de France de l'avancement des plans régionaux en juillet 2012

**Fiches action 6 et 7 : Elaborer et mettre en œuvre une méthodologie pour la prise en compte des Chiroptères lors de la construction et l'entretien d'infrastructures et autres ouvrages d'art
Evaluer l'efficacité de systèmes de réduction d'impact des infrastructures de transport**



Les suivis se poursuivent en 2012 sur deux sites. A Bourges, une passerelle au-dessus de la rocade a été réaménagée pour être plus attractive pour les chauves-souris. Après la pose de la palissade en bois et la plantation de haies, des suivis sont réalisés pour étudier l'impact de la lune sur le comportement des chauves-souris.

En Moselle, une étude de franchissement d'une passerelle à piétons en milieu forestier est en cours.

Les résultats seront intégrés au guide technique en cours de rédaction.

Fiche action 8 : Améliorer les connaissances sur l'impact des éoliennes et les zones à risques

Suite à la nouvelle réglementation sur les éoliennes soumises au régime des ICPE par l'arrêté du 26 août 2011, la Direction Générale de Prévention des Risques a demandé au Syndicat des Energies Renouvelables la réalisation d'un protocole de suivi des parcs éoliens (art.12 de l'arrêté) qui sera intégré dans la prochaine édition du guide d'étude d'impact du Ministère de l'Ecologie du Développement Durable et de l'Energie. Elaboré avec la LPO et la SFPEM, ce protocole sera validé en concertation avec la Direction Générale de Prévention des Risques et la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature. Pour compléter le document de cadrage des expertises « chauves-souris » publié en 2011, une fiche technique d'expertise chiroptères préalablement à l'implantation d'un parc éolien est en attente de signature par le SER. Les actualités sont à suivre sur le site de la SFPEM :

<http://www.sfepm.org/eoliennesscs.htm>

Fiche action 12 : Collecter les informations sur les substances chimiques identifiées comme ayant un effet sur les Chiroptères

Une réunion du groupe de travail en janvier 2012 a permis de finaliser le rapport bibliographique « Effets des substances chimiques sur les Chiroptères—Etat des connaissances ». Les résultats ont été présentés lors d'une table ronde aux Rencontres nationales Chiroptères à Bourges et la synthèse sera bientôt disponible sur le site internet du Plan.

Fiche action 13 : Elaborer et valider des protocoles nationaux de prospection et de suivi des populations de Chiroptères

Le groupe de travail se concentre actuellement sur la rédaction d'un guide de capture et d'un cahier technique pour le terrain dans le but de synthétiser et diffuser les connaissances techniques et éthiques nécessaires à la pratique de la capture dans un cadre scientifique et dans des conditions optimales de sécurité pour les chauves-souris et les chiroptérologues. Ces outils permettront d'homogénéiser les méthodes et de hiérarchiser les mesures pour que les données soient comparables d'une région à l'autre et afin de minimiser le dérangement pour les Chiroptères. Ce projet est étroitement lié à la mise en place du système de formation à la capture (action n°19 du Plan). Si vous souhaitez participer à ce projet en rejoignant le groupe de travail, n'hésitez pas à contacter Julie Marmet du Muséum National d'Histoire Naturelle (jmarmet@mnhn.fr).

Fiche action 19 : Etablir un système de formation nationale pour le suivi et l'étude des Chiroptères en particulier pour la procédure de délivrance des autorisations de capture

A l'issue de la réunion du groupe de travail en mars 2012 à l'occasion des Rencontres de Bourges et des échanges sur les différentes étapes du système de formation nationale à la capture, un document de synthèse a été rédigé et diffusé. Il présente le protocole de formation à la capture et définit le rôle des formateurs. La mission du formateur est de transmettre au stagiaire les connaissances théoriques et techniques nécessaires à la pratique de la capture, en toute sécurité pour les chauves-souris et pour lui-même, afin de récolter des données de qualité comparables d'un chiroptérologue à l'autre dans un contexte scientifique et de conservation des populations. Il interviendra durant le stage théorique d'initiation, dans la formation sur le terrain et participera à l'évaluation des compétences du stagiaire.



Un **formulaire** pour devenir formateur à la pratique de la capture, composé de diverses questions sur la motivation et l'expérience, a été mis à disposition des coordinateurs régionaux du groupe Chiroptères de la SFEPM et du MNHN. Centralisés au MNHN, les formulaires sont actuellement étudiés au sein du groupe de travail, en concertation avec les groupes Chiroptères régionaux pour valider la sélection.

Pour la formation des stagiaires, une version provisoire du carnet de formation à la capture a été distribuée au réseau, pour s'approprier cet outil et faire remonter les remarques éventuelles. Ils ne sera opérationnel qu'à l'issue du stage des formateurs. En effet, tous les formateurs devront participer à un **stage national** (3 jours) dans le courant de l'automne (date et lieu à définir) qui aura pour but d'homogénéiser la formation et d'avoir une réflexion commune sur les priorités et la démarche.

La mise en œuvre du système sera ainsi effective pour la saison 2013.

Les avancées seront disponibles sur le site internet du Plan

Fiche action 22 : Valider la fiche de procédure permettant une rapide collecte de données en cas de forte mortalité de populations de chiroptères

Le groupe de travail s'est réuni en mars 2012 pour l'organisation du réseau de collecte de données en cas de mortalité massive des chiroptères, le réseau SUCHI (SURveillance des CHIroptères). Les données seront récoltées par les référents régionaux ou départementaux (coordinateur chiroptères et responsable départemental ONCFS), puis transmises aux réseaux généralistes (laboratoire vétérinaire départemental) appuyés par les laboratoires spécialisés. Les instructions vous parviendront prochainement.

Fiche action 24 : Former des professionnels de terrain et développer des partenariats

Dans le cadre du développement des partenariats, une convention a été signée entre la FCEN et la Fédération Française de Spéléologie afin de développer et d'inciter, tant au niveau national que régional et départemental, à la coopération entre les structures, pour la mise en œuvre d'actions d'inventaires, de gestion partagée, de conservation et de sensibilisation en faveur du patrimoine naturel lié au milieu souterrain.

La newsletter « A fleur d'eau » n°9 –mai 2012

Le Pôle relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales, de la Fédération des Parcs naturels régionaux, présente un focus sur les espèces de chauves-souris inféodées aux zones humides. En ligne sur :

<http://kletterws.infrawan.net/html/h3i8IYsycAHvun-0-0-2XJ29Jg==.htm>

La lettre des conservatoires n°32 –juin 2012

Une brève sur la fiche technique « Chiroptères et sites militaires », réalisée avec le Ministère de la Défense et un article sur le Prix « La Belle route » de la Fondation Norauto sont disponibles sur :

http://www.enf-conservatoires.org/home.php?num_niv_1=1&num_cons_1=5

Le magazine Terre sauvage n°284 – août 2012 (A PARAÎTRE)

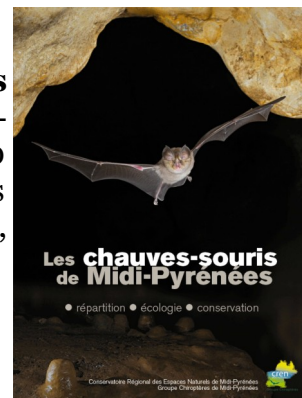
Ce numéro de la revue Terre Sauvage inclut un supplément de 8 pages sur les chauves-souris, avec un reportage sur les chiroptérologues en forêt de Tronçais. Cette action bénéficie du soutien de la Fondation Nature & Découvertes et du Ministère de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie.

Timbres Série Nature : « Les chauves-souris » en avril 2013

Pour des raisons graphiques et esthétiques, Philaposte a finalement porté son choix sur ces 4 espèces : Murin de Natterer, Oreillard montagnard, Grand Rhinolophe et Roussette de Mayotte. Les espèces sélectionnées par le réseau (Barbastelle d'Europe et Minioptère de Schreibers) apparaîtront dans le document philatélique joint au bloc de timbres.

OUVRAGES :

- **Le premier ouvrage sur les Chiroptères de Midi-Pyrénées** est édité par le CREN Midi-Pyrénées / Groupe Chiroptères de Midi-Pyrénées. 25 monographies y sont détaillées, le résultat de plus de 10 ans de collecte de données sur leur répartition, leur écologie et les mesures conservatoires. Ce livre a bénéficié du soutien de l'Europe, de la Région Midi-Pyrénées et de la DREAL Midi-Pyrénées. Plus d'informations : http://www.cren-mp.org/index.php?option=com_content&view=article&id=182&catid=4&Itemid=2 Ou julie.bodin@espaces-naturels.fr



D'autres atlas sont en préparation en Auvergne (atlas des Mammifères 2011-2015), Bretagne, Bourgogne, Normandie (atlas des Mammifères sauvages sur la période 2012-2020) et Rhône Alpes (2012-2013).



- **Écologie acoustique des Chiroptères d'Europe** — Identification des espèces, étude de leurs habitats et comportements de chasse—Biotope Editions—au prix de 49,90 €

Cet ouvrage dresse le bilan des connaissances acquises par l'auteur, Michel Barataud, depuis plus de vingt ans en matière de détection ultrasonore. Aux premières approches, purement auditives, il ajoute une autre dimension : l'identification par l'analyse informatique des ultrasons.

Plus d'informations sur : <http://ecologieacoustique.fr>

Actualités Chiroptères

Dans les régions : les plans régionaux d'actions Chiroptères

INITIATIVES REGIONALES SUR LES OUVRAGES D'ART

- **Midi-Pyrénées** : Une formation a été organisée dans chacun des quatre districts fin septembre 2011. A chaque session étaient présents les agents de la Cellule de Gestion des Ouvrages d'Art (CGOA), les chefs d'équipe, les contrôleurs fonctionnels, certains chefs de Centres d'Entretien et d'Intervention et les chefs de district. Chaque formation s'est déroulée sur une journée, avec une partie théorique et une partie pratique sur le terrain. Le Groupe Chiroptères Midi-Pyrénées au sein du Conservatoire d'espaces naturels de Midi-Pyrénées (CREN-GCMP), la DREAL et la personne ressource de la DIR Sud Ouest du service Pôle Qualité Développement Durable ont ainsi présenté quatre volets : les apports théoriques sur les chauves-souris, le statut réglementaire et les Plans d'Actions, les chauves-souris et les ouvrages d'art, et les propositions d'actions. Dans les propositions d'actions, des méthodes et outils techniques ont été présentés pour chaque niveau d'intervention de la CGOA, selon 3 axes :

- **Améliorer la connaissance de l'utilisation des ponts par les Chiroptères**, les agents CGOA étant les mieux placés pour recueillir des données de présence lors de leurs visites. Pour cela, le CREN-GCMP a réalisé un [mémo technique](#) pour les agents de terrain.

La formation a permis de fournir les éléments nécessaires aux agents pour identifier la présence de chauves-souris (indices et individus). La totalité des ouvrages étant visitée en 3 ans, l'objectif est que les agents puissent transmettre une première information au service des Ouvrages d'Art, ce qui permettra à terme, après intégration des informations de présence/absence de chauves-souris dans leur base de données, de mieux anticiper le phasage des travaux sur les ouvrages.

- **Prendre en compte les chauves-souris lors de l'entretien courant en mettant en œuvre des pratiques favorables pour ces espèces** : lors de la formation, des recommandations ont été données pour éviter au maximum des perturbations éventuelles d'individus lors d'entretiens des ponts, éléments repris dans le mémo technique et discutés sur le terrain.

- **Eviter les impacts des travaux sur les ponts pour les Chiroptères via l'assistance d'un expert chiroptérologue** : selon la liste des ouvrages à rénover, une expertise au printemps ou début d'été permettra d'identifier la présence ou non d'indices de présence, ainsi que la potentialité d'accueil. En 2011 (année zéro), le CREN-GCMP a réalisé ce travail d'assistance et d'expertise pour la DIRSO, et sur 30 ouvrages à rénover, 10 ont été retenus comme potentiels (ponts favorables à l'accueil de Chiroptères ou impacts des travaux possibles) et expertisés. Cinq ont été identifiés comme gîte à chauves-souris, dont un majeur (destruction d'une corniche bétonnée abritant deux colonies de reproduction).

A partir de 2012, la DIRSO lancera un marché « expertise chiroptères » avec un cahier des charges conçu avec l'assistance du CREN-GCMP, qui suivra également les expertises du bureau d'études retenu au cours de la première année.

Sur les quatre sessions organisées, 35 agents techniques en charge des ouvrages d'art ont été sensibilisés et formés à la reconnaissance des indices et des potentialités d'accueil des ouvrages.

[Contact: Sophie BAREILLE / sophie.bareille@espaces-naturels.fr](mailto:sophie.bareille@espaces-naturels.fr)

- **Rhône-Alpes** : 2011 a été marqué par la réalisation de deux formations à destination du personnel de la DIR Centre-Est sur la prise en compte des chauves-souris dans les ouvrages d'art en phase d'exploitation.

Ce partenariat sera poursuivi en 2012 avec une formation traitant de la conception des ouvrages et des abords des routes.

En parallèle, des formations similaires seront réalisées auprès des Départements de l'Ain, de la Drôme et de la Loire. Le Département de l'Ain avait d'ailleurs été primé en 2010 dans le cadre du concours « infrastructures et mobilité » organisé par l'institut des routes, des rues et des infrastructures pour la mobilité. Ce prix récompensait le Département pour les actions réalisées sur cette thématique.

[Contact: Julien GIRARD-CLAUDON / julien.girard-claudon@corafaunesauvage.fr](mailto:julien.girard-claudon@corafaunesauvage.fr)

Actualités Chiroptères

Dans les régions : les plans régionaux d'actions Chiroptères

ACTIONS FORESTIERES

- **Champagne-Ardenne** : Dans le cadre du plan régional d'actions en faveur des chauves-souris, le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne a organisé une formation sur les chauves-souris le 29 mars 2012 (dans le département de l'Aube). Cette formation était ouverte aux services de l'Etat, administrations et collectivités. 25 personnes ont participé à cette journée provenant de DREAL, DDT, ONF, ONCFS, ONEMA, PNR, CRPF, Conseil régional, collectivité locale et l'armée.



Le matin, c'est en salle que les participants ont suivi l'exposé sous forme de diaporama :

- de généralités sur l'écologie et la biologie des chauves-souris,
- de la réglementation liée à ces espèces (intervention de la DREAL Champagne-Ardenne),
- des conseils pour la prise en compte des chauves-souris lors de travaux d'aménagements de bâtiments, ponts, routes et forêts.

L'après-midi, les participants ont été guidés en forêt par l'ONF, afin de découvrir des arbres-gîtes à chauves-souris, ainsi qu'une maison forestière favorable aux chauves-souris en période de mise-bas.

Contact : Claire Parise / cp.cpnca@orange.fr

- **Rhône-Alpes** : Le plan régional d'actions en faveur des Chiroptères a déjà permis de mener des études sur les chauves-souris forestières et de réaliser un cahier technique, disponible [ici](#). Publié dans la collection du Conservatoire d'espaces naturels de Rhône-Alpes, il s'adresse notamment aux gestionnaires et propriétaires forestiers et traite de la préservation des chauves-souris dans ces milieux.

Suite à la publication de cet ouvrage fin 2011, le CORA Faune Sauvage organise une journée technique à destination des gestionnaires et propriétaires forestiers rhônalpins.

Cette journée, répartie entre salle et terrain, aura pour objectifs :

- de présenter les **grands axes de la gestion forestière** prenant en compte les enjeux liés aux chauves-souris,
- de présenter des **exemples de gestion** favorable aux chauves-souris,
- d'**échanger** sur cette thématique.

Elle aura lieu dans la **forêt de Lespinasse** (nord-ouest de Roanne, Loire) et deux dates sont proposées pour cette journée de formation : **le mardi 20 ou le mercredi 21 novembre 2012.**

Laurent Tillon (ONF), Emmanuel Cosson (Groupe Chiroptères de Provence), Alain Givors (CEFA de Montélimar) et le Département de la Loire interviendront lors de cette formation.

Plus d'informations sur le site du CORA FS : <http://www.corafaunesauvage.fr>

Pour tout renseignement et inscription, vous pouvez contacter Laure Vuinée (LPO Drôme) : laure.vuinee@lpo.fr ou 04 75 76 87 04

Colloques et Rencontres

16^{ème} Nuit Internationale de la Chauve-souris - les **25 et 26 août 2012** partout en France métropolitaine et en Outre-mer.

N'hésitez pas à transmettre vos animations et à consulter les événements, gratuits et nombreux, sur : <http://www.sfepm.org/NuitChauveSouris/index.htm>



4^{ème} Jour de la Nuit - le samedi **13 octobre 2012**. Le Jour de la Nuit est une opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé. Vous pouvez inscrire vos animations depuis le 1^{er} juin sur le site internet :



<http://www.jourdelanuit.fr/>

Au programme : balades nocturnes ; observations des étoiles ; sorties nature et extinctions des lumières.

35^{ème} Colloque Francophone de Mammalogie - du **19 au 21 octobre 2012** à Arles. Organisé par la SFEPM et la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur, le thème retenu est "les Mammifères dans les écosystèmes aquatiques". Le programme est disponible sur le site internet : <http://paca.lpo.fr/mammif2012/#.T7ZLflLQKSo>

Symposium international "Bats as bioindicators" du **5 au 7 décembre 2012** à Barcelone. Plus d'informations sur le site :

http://es.amiendo.com/bats_as_bioindicators_symposium_2012.html

XIII^{èmes} Rencontres Nationales Chauves-Souris de la SFEPM (mars 2010) —les actes sont parus dans le magazine Symbioses n°28

N'hésitez pas à adresser à tout moment articles et informations que vous souhaiteriez faire partager au réseau. Vos photos et dessins sont également les bienvenus pour illustrer ce bulletin. En vous remerciant par avance de votre participation future...

Plan National d'Actions Chiroptères

Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels

Maison de l'Environnement de Franche Comté - 7 rue Voirin - 25000 Besançon

03 81 81 78 64 - www.plan-actions-chiropteres.fr

Conception : A. Brisorgueil et A. Tapiero - chargées de mission du Plan National d'Actions Chiroptères—audrey.tapiero@enf-conservatoires.org

Comité de lecture : F. Muller, B. Mounier et C. Lépine (FCEN), M. Carteron (DREAL Franche Comté, DREAL pilote), H. Fourdin, M. Lemaire et S. Aulagnier (SFEPM)

Directeur de publication : P. Vautier (FCEN)